



CONFÉRENCE

LA VOLONTÉ ÉPROUVÉE : L'EMPRISE FAMILIALE ET LA QUESTION DE L'ALIÉNATION PARENTALE

28 mars 2024

**Centre Panthéon, salle 4, 12 place
du Panthéon, 75005 PARIS**

Cycle de conférences Master Droit des personnes et des familles

[Le Master Droit des personnes et des familles](#) organise un cycle de quatre conférences autour du thème « **Quelle place pour la volonté en droit des personnes et des familles ?** ».

La deuxième conférence aura lieu le jeudi 28 mars à 15 heures et portera sur le thème « **La volonté éprouvée : l'emprise familiale et la question de l'aliénation parentale** ».